

MODALITÉS PRATIQUES

L'Organisme de Formation CDOS 74 propose aux structures privées et publiques du secteur associatif des formations destinées à améliorer les connaissances et les compétences des dirigeants élus, des bénévoles, des salariés et des particuliers en projet de création.

Nos formations sont :

- Ouvertes à tous et accessibles aux personnes en situation de handicap moteur, visuels, et auditifs ;
- A destination de tous les secteurs associatifs (sportif, culturel, social, ...) ;
- Animées par des professionnels de la vie associative ;
- Réparties sur l'ensemble des territoires de la Haute-Savoie.

Formation à la carte possible :

Cette formation peut être organisée pour le compte de votre propre association, groupement d'associations ou pour le réseau associatif de votre Collectivité Territoriale.

INSCRIPTIONS & RENSEIGNEMENTS

04.50.62.90.48
formations@cdos74.org

CDOS 74

Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative
97A, Avenue de Genève – 74 000 Annecy

www.cdos74.org

N° d'enregistrement d'organisme de formation : 84740339774



FORMATION

ORGANISER DES ACTIONS SPORTIVES ASSOCIATIVES DANS UNE LOGIQUE ÉCO-RESPONSABLE ET DE RSO*

(*RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS)

Livret de contenu (2022-03-V2)

EN QUELQUES MOTS

Le Comité Départemental Olympique et Sportif de la Haute-Savoie (CDOS 74) accompagne, tout secteur confondu, les associations dans leur fonctionnement et leur développement par l'intermédiaire du Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles (C.R.I.B), du Point d'Appui à la Vie Associative (P.A.V.A) et de son Organisme de Formation (O.F).

Le CDOS 74 propose une formation « **Organiser des actions sportives associatives dans une logique éco-responsable et de RSO*** » qui a pour objectifs de permettre aux stagiaires d'intégrer dans l'organisation de leur structure une véritable politique éco-responsable adaptée aux spécificités et fonctionnement de leur association. (*Responsabilité Sociétale des Organisations).

OBJECTIFS GÉNÉRAUX



- Mettre en œuvre une démarche RSO au sein de son association et évaluer ses effets.
- Organiser une manifestation éco-responsable afin de répondre aux enjeux du développement durable en réalisant un plan d'actions adapté et évaluable.
- Dirigeants associatifs.
- Futurs dirigeants associatifs.
- Particuliers en phase de création.
- Salariés associatifs.
- Autres professionnels en lien avec la vie associative.

PUBLIC CIBLE



FORMATEURS :

Marie Jean-Pierre, conseillère et formatrice CDOS 07.
Charlotte Rotureau, EVVI (Événement Vivant, accompagner la transition).

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE, SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT :

Interactive : questions/réponses, projections vidéo, cas pratiques, documentation et outils, partage d'expériences et expérimentations, mise en pratique dans votre association...

Suivi Individuel par rdv, échanges mails ou forum collaboratif entre chacune des sessions par les formatrices, accompagnement dans la mise en œuvre d'actions concrètes.

CONTENU DE LA FORMATION

ORGANISER DES ACTIONS SPORTIVES ASSOCIATIVES DANS UNE LOGIQUE ÉCO-RESPONSABLE ET RSO



Contenu :

Partie 1 : La RSO et sa place au sein du milieu associatif sportif
Qu'est ce que la RSO ? Les piliers de la RSO (social, environnemental, économique...)
Auto-analyse RSO dans son association.
Les différentes étapes d'une démarche RSO, méthodologie de mise en œuvre.
Les résistances à la mise en œuvre d'une politique RSO.
Les leviers à mobiliser pour enclencher la démarche

Partie 2 : Organiser une manifestation éco-responsable
Comprendre le contexte et les objectifs du développement durable.
Pourquoi se lancer dans une démarche RSO ?
Définir un plan d'actions : états des lieux, choix du site, communication, politique d'achats, transports, hébergements, maîtrise des consommations et gestion des déchets, solidarité.
Sensibiliser et informer les participants de la démarche.
Déterminer des indicateurs de suivi, réaliser un bilan.

Dates :

19 mai 2022 de 9h à 17h30
9 juin 2022 de 9h à 17h30
13 octobre 2022 de 9h à 17h30
20 octobre 2022 de 9h à 11h ou de 14h à 16h

Prérequis :

Projet de mise en œuvre d'une politique de développement RSO et / ou
Projet d'organisation d'un événement éco-responsable.

Coût d'inscription :

Salariés et dirigeant sous Convention Collective National du Sport : GRATUIT
Cette action est financée par les fonds conventionnels de la branche du sport

Hors Convention Collective Nationale du Sport :

- Bénévoles associatifs : 20 euros/heure.
- Particuliers : 20 euros/heure.
- Salariés : 35 euros/heure.

Evaluation : QCM + mise en application concrète (rapport à produire).